



PROJET DE LOI DE FINANCES 2018



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



UN EFFORT PARTICULIER ET SANS PRÉCÉDENT EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le budget 2018 renforce les actions entreprises pour traduire dans les faits l'engagement du Gouvernement à ce que tous les élèves en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement, par des personnels formés et disposant d'un emploi stable.

Le PLF 2018 prévoit, pour répondre à ce double objectif, la mobilisation de 10 900 nouveaux emplois d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), dont :

- **6 400 accompagnants supplémentaires au titre de la poursuite du plan de transformation des contrats aidés en AESH.** Ainsi, à la rentrée scolaire 2018, plus de la moitié des 32 000 contrats aidés dédiés, en 2016, à l'accompagnement des élèves en situation de handicap auront bénéficié de cette mesure ;
- **4 500 recrutements supplémentaires directs d'AESH** par les établissements publics locaux d'enseignement au cours de l'année 2018. Le nombre total de ces créations directes de postes d'AESH atteindra 22 500 sur les cinq prochaines années.

Le plan de « CDisation » progressive des AESH employés en contrat à durée déterminée sera en outre poursuivi.

Le contingent des contrats aidés mis à la disposition du ministère de l'Éducation nationale sera consacré à l'accompagnement d'élèves en situation de handicap. Il diminuera au fur et à mesure de l'accès des bénéficiaires de ces contrats à un emploi d'AESH.

Par ailleurs, 100 postes de professeurs des écoles supplémentaires seront dédiés au renforcement des moyens en faveur de la scolarisation des élèves en situation de handicap, avec la création de **100 nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)**.